

Résolution présentée par la délégation du

Vietnam

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne Les tensions en mer de Chine méridionale

L'Assemblée Générale,

Constatant que l'état de tension existant entre les pays d'Asie du Sud-Est dont le Vietnam, et la Chine, concernant la revendication des zones économiques exclusives et les territoires insulaires en mer de Chine méridionale, présente de hauts risques pour la paix mondiale à cause des abus de pouvoir de la Chine,

Découvrant que d'après les sources internes du gouvernement vietnamien, la Chine fait pression pour s'affirmer en mer d'Indochine en construisant des îles artificielles dans l'archipel de Truong Sa (aussi nommé « Îles Spratleys »), violant l'article 60 al.7 de la Convention des Nations Unies de 1982 sur le droit de la mer, stipulant qu'il est interdit de construire une île artificielle si cette dernière entrave les voies de circulation reconnues essentielles pour la navigation internationale,

Affirmant que selon une étude menée par l'université de Laval, Québec, l'installation d'une plateforme pétrolière chinoise (CNPC), depuis mai 2014 dans la zone économique exclusive du Vietnam à 130 milles marins des côtes vietnamiennes et à 180 milles des côtes chinoises, crée une tension diplomatique importante entre les deux nations,

Dénonçant les délimitations maritimes en neuf traits proposées par la Chine, lui attribuant le contrôle de la quasi-totalité de la mer d'Indochine, qui sont complètement absurdes et violent les zones économiques exclusives de plusieurs pays d'Asie du Sud,

Scandalisée par le fait que des dizaines d'espèces maritimes comme le mérou corail ou le labre géant, des espèces locales, sont menacées d'extinction, leur population ayant décliné de 80% au cours des huit dernières années, principalement en raison d'un manque de coopération des pays autour de la mer de Chine méridionale, en termes de protection de ses espèces, qui sont victimes de la surpêche et de la pêche illégale,

Propose de créer une Agence spéciale des Nations Unies pour réguler : tout ce qui concerne les frontières maritimes et les territoires d'outre-mer et d'arrêter toute activité illégale comme la construction d'une île artificielle;

- de revoir la taille des zones maritimes pour que chaque pays puisse avoir une zone économique exclusive proportionnelle à sa surface, et que les archipels, récifs et autres territoires soient contrôlés par le pays le plus proche ;

- d'imposer des sanctions économiques sévères à tout pays violant les ZEE d'un autre pays, obligeant toutes les plate-formes pétrolières se trouvant dans les ZEE d'un autre pays à rembourser le prix total du pétrole extrait au pays lésé ;
- de transformer toutes les îles de la mer d'Indochine en réserve naturelle afin de préserver les derniers récifs de corail présents.

Le texte français fait foi